



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Exercice 2025

Syndicat Mixte des Eaux R.A.O – 32 cours Maurice Trintignant – 84290 SAINTE CECILE LES VIGNES

Pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal de BOLLENE
en date du 21/07/26

Le Maire,

Anthony Zito



Préambule	3	6. Les Relations avec les Usagers	26
1. Caractérisation du service	4	Coordonnées utiles	27
Chiffres clés	5	Les indicateurs de performances liés aux usagers	28
Caractéristiques du service	6	7. Les Investissements	29
2. Le Patrimoine	7	Les Travaux	30
Synoptique du réseau	8	Les Subventions	31
Production	10	Etat de la dette	32
3. La Performance des réseaux	11	8. Les Indicateurs de Performances	33
Rendement et ILVNC	12	Les indicateurs de performances	34
Les volumes de pertes	15	Les indicateurs complémentaires & descriptifs du service	35
4. La Consommation et la Qualité de l'eau	16	Lexique des indicateurs de performances	36
La consommation	17	9. Les Annexes	37
La qualité	18	Les Fiches par Communes	38
5. La Tarification	20	Note d'information de l'Agence de l'Eau RMC	48
Les composantes de la facture d'eau	21		
Répartition de la facture d'eau	22		
La facture d'eau	23		
Le prix de l'eau	25		

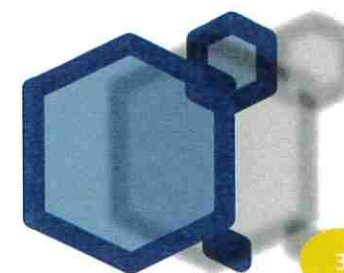
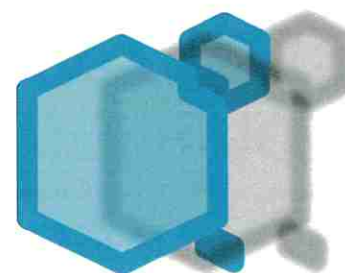
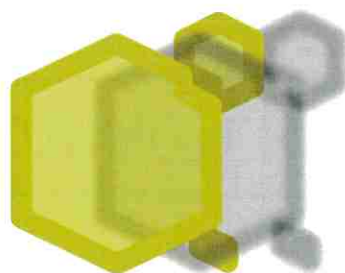
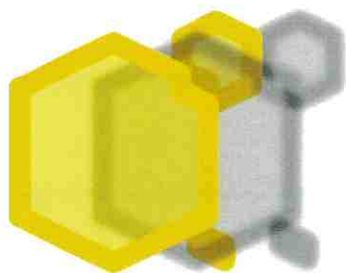
Préambule

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Ce rapport (créé par l'article 73 de la loi n°95-101 du 2/02/1995) est un **outil de transparence** (art. L2224-5 du CGCT) pour l'information de l'utilisateur et des élus et un **outil de connaissance et d'évaluation** pour situer le service par rapport aux objectifs réglementaires et de bonne gestion du service.

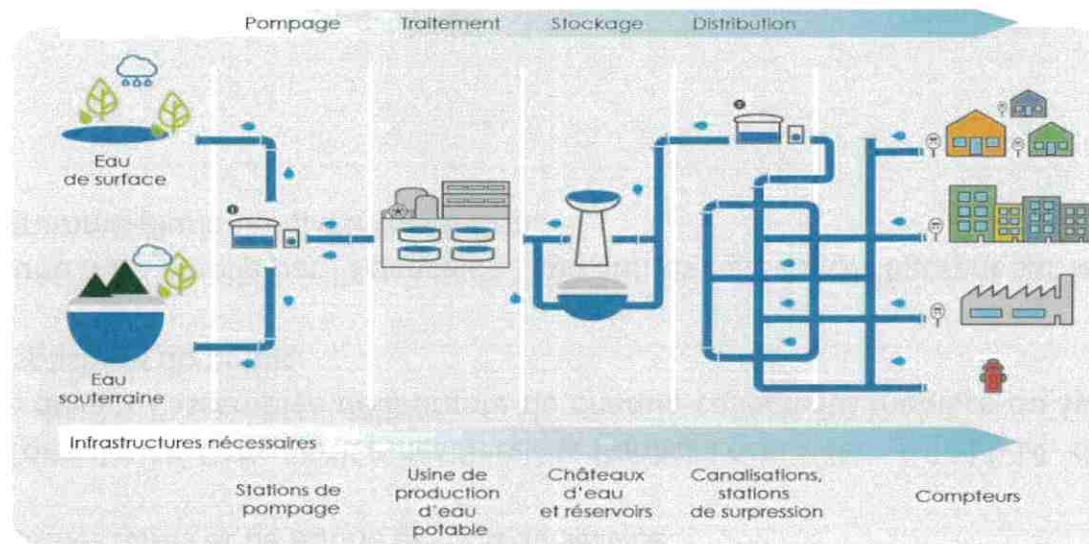
Il doit être examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (art. L.1411-14 du CGCT) et faire l'objet d'une communication par le maire devant l'assemblée délibérante de chaque collectivité membre du syndicat, ainsi qu'à Monsieur le Préfet. Il doit être mis à la disposition du public.

A ce rapport, doit être joint une note établie par l'Agence de l'Eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.



1. CARACTERISATION DU SERVICE

Les étapes du service de l'eau potable



① Station de surpression : installation permettant de remettre de la pression dans les réseaux d'eau potable pour acheminer l'eau jusqu'aux robinets des consommateurs.

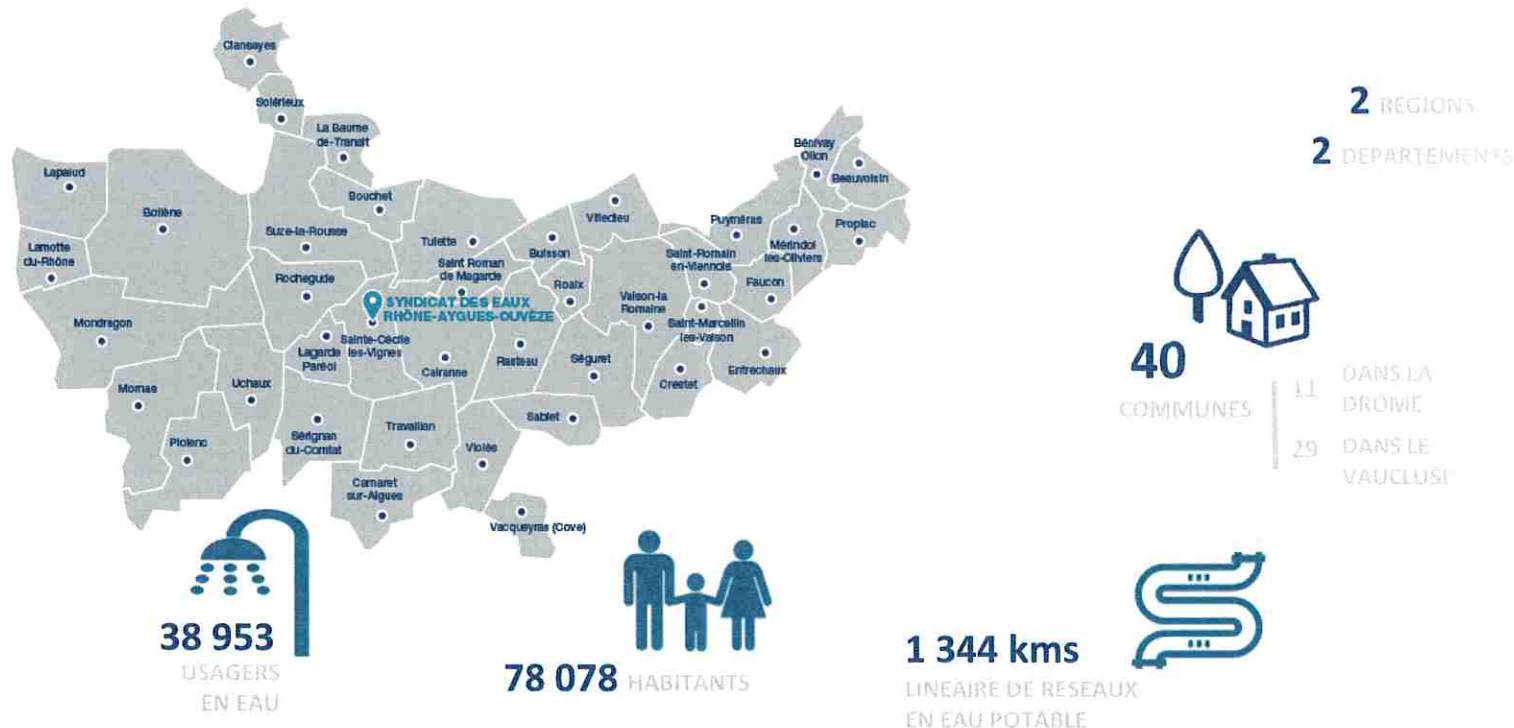
Source : FP2E

Les chiffres clés

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Le Syndicat RAO est un **établissement public de coopération intercommunale** qui a pour compétence la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire de ses **39 communes et 1 communauté d'agglomération (la COVE, représentant la commune de VACQUEYRAS)**.

Il doit fournir aux abonnés une eau de qualité, en quantité suffisante et de manière continue.



Pour maintenir cet objectif, le Syndicat RAO entretient, rénove et construit les réseaux et les ouvrages nécessaires au bon fonctionnement du **service public de l'eau potable**.

Les caractéristiques du service

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

C'est un **Service Public à Caractère Industriel et Commercial**. Les SPIC sont financés par les redevances de l'utilisateur (factures d'eau potable).

Le Syndicat RAO a choisi de confier **l'exploitation de son service public** à un délégataire (la société SAUR) par le biais d'une convention de délégation de service public (affermage).

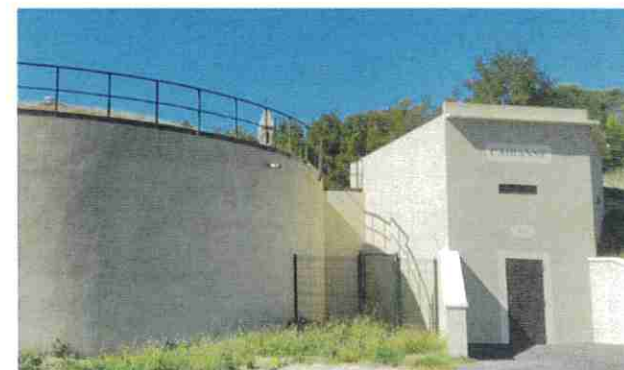
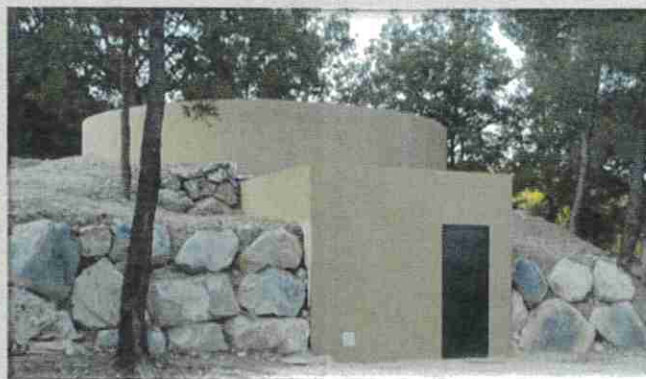
P
R
E
S
E
N
T
A
T
I
O
N

QUI FAIT QUOI ?

Le Syndicat RAO Propriétaire des infrastructures	Le Délégataire (SAUR) En charge de l'exploitation du service
Fixe les objectifs du service public et définit les priorités	Assure la maintenance et la surveillance des ouvrages
Planifie les investissements et les actions à conduire (renouvellement des canalisations et du génie civil, recherche nouvelle ressource...)	Entretient les réseaux, répare les fuites
Choisit le mode de financement (notamment la politique tarifaire, niveau de recours à l'emprunt...)	Met en service et renouvelle les branchements, les compteurs...
Choisit le mode de gestion	Effectue la relève des compteurs
Contrôle les intervenants (délégataire, entreprises...)	Gère les relations avec les usagers, la facturation et le recouvrement
Évalue la performance et la politique du service	Assure le contrôle et le suivi de la qualité de l'eau



2. LE PATRIMOINE



Synoptique du service

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

S
Y
N
O
P
T
I
Q
U
E

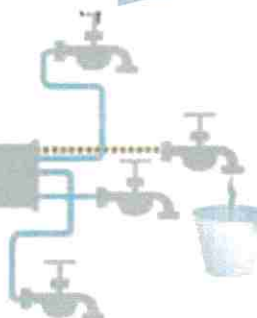
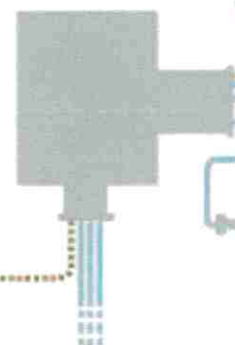
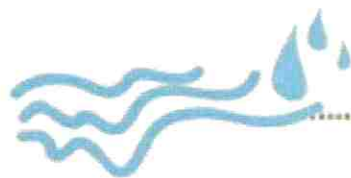
D
U

R
É
S
E
A
U



Prélèvement :

- 8 captages sur nappes alluviales souterraines
- 6 650 445 m³ produits



Distribution :

- 1 344 kms de réseau
- 40 174 branchements
- 33,5 ml de réseau / branchement

Stockage :

- 49 réservoirs et bâches
- Capacité de stockage : 23 846 m³

Consommation :

- 38 953 abonnés
- 4 192 539 m³ facturés
- Prix de l'eau 2025 au m³ : 2,69 € TTC /m³
- 99,5 % & 98,3 % de taux de conformité des analyses bactériologiques & physico-chimiques



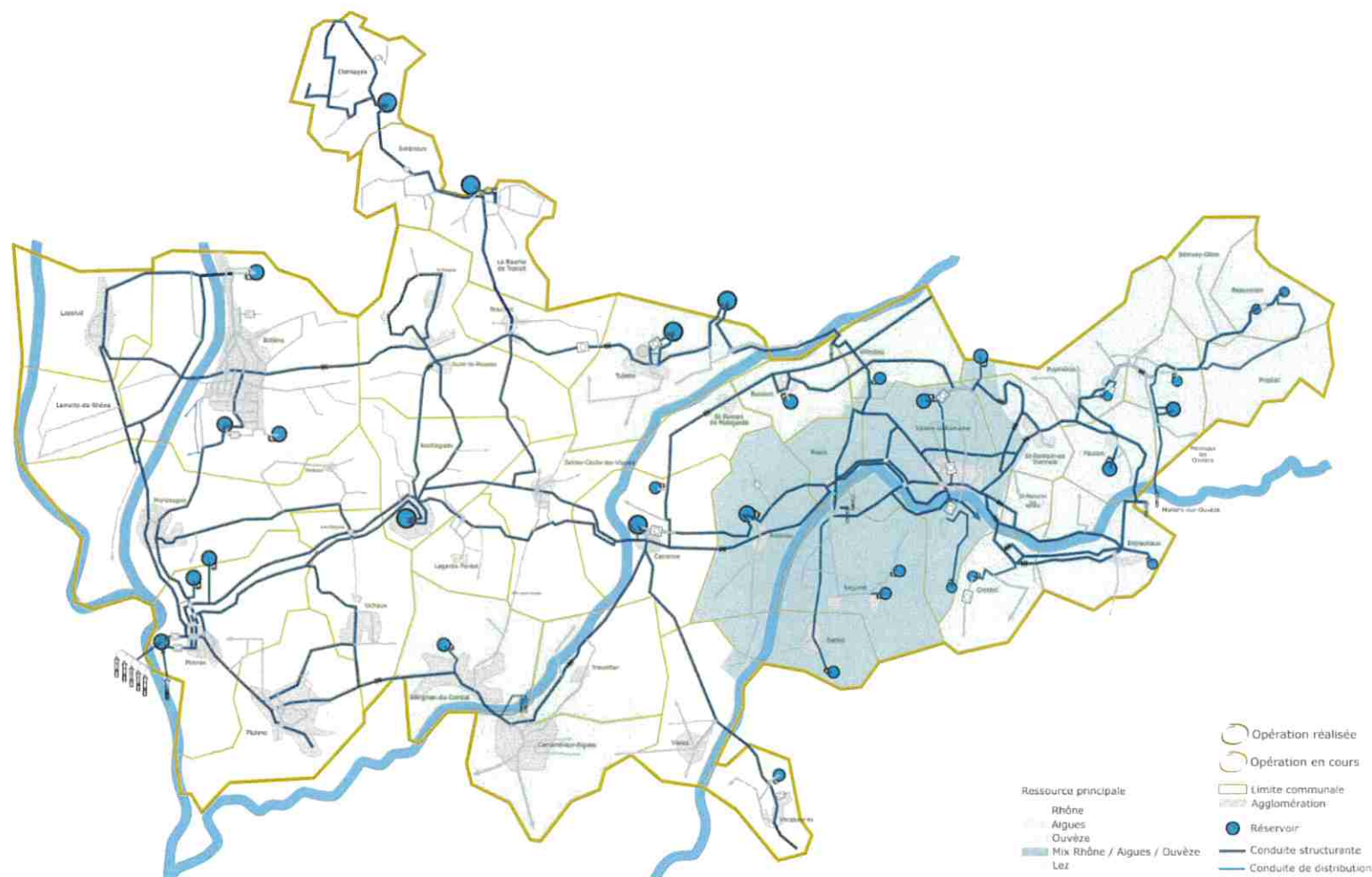
Synoptique du réseau

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE



La production

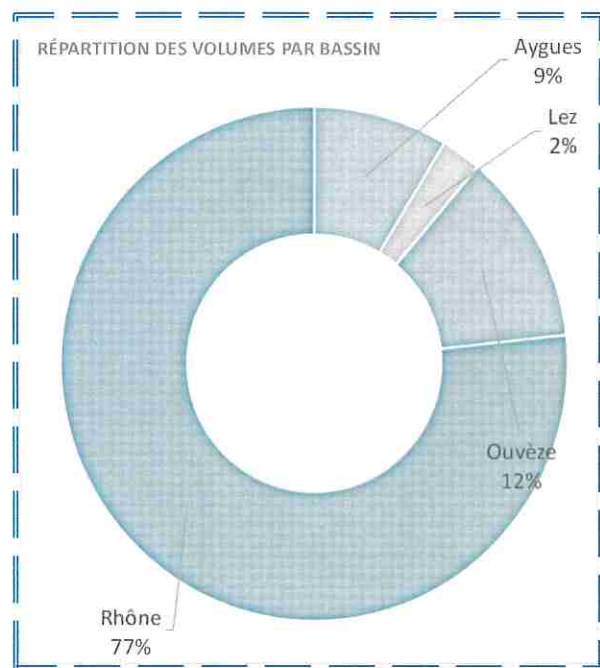
Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

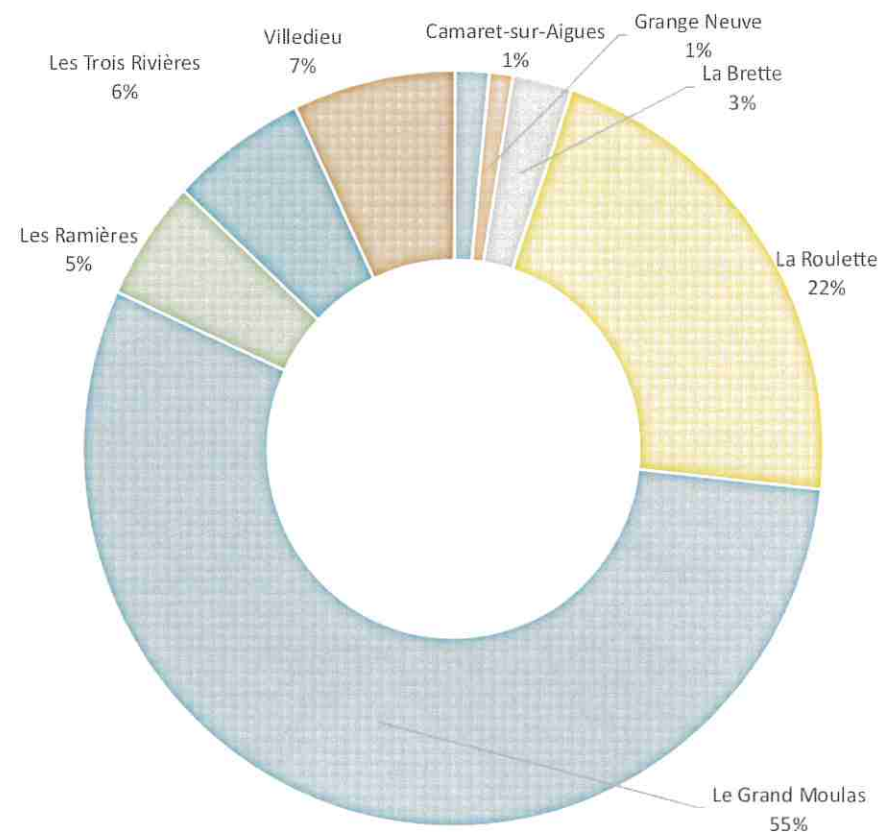
Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Ressources	Volumes
Aygues	9 %
Lez	2 %
Ouvèze	12 %
Rhône	77 %
Total général	100 %



RÉPARTITION DES VOLUMES PAR RESSOURCES



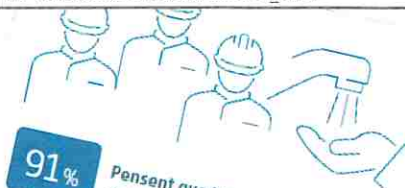
86%

Des Français satisfaits
de leurs services d'eau et
d'assainissement

Source : baromètre TNS SOFRES



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE - AYGUES - OUVÈZE



91%

Pensent que les professionnels
de l'eau jouent un rôle essentiel
en assurant la continuité
du service de l'eau

Source : baromètre TNS SOFRES

3. LA PERFORMANCE DES RESEAUX



Rendement net



(indicateur du maire P104.3)
$$\frac{(\text{volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros})}{(\text{volume produit} + \text{volume acheté en gros})} \times 100$$



4,79 m³ / km / j ILVNC



BON
(< 3 m³/km/j)

ACCEPTABLE
(3 à 5 m³/km/j)

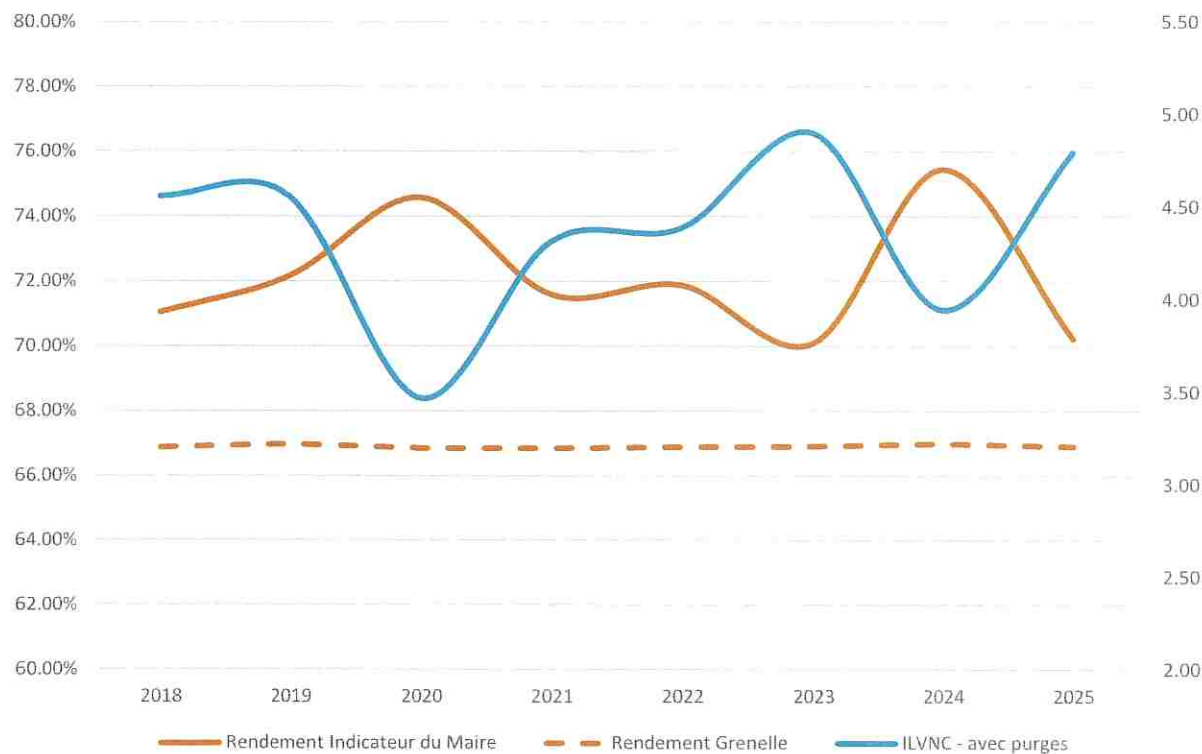
MEDIOCRE
(5 à 8 m³/km/j)

MAUVAIS
(> 8 m³/km/j)

(indicateur du maire P105.3)
$$\frac{(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé comptabilisé})}{\text{longueur de desserte} / 365 \text{ j}}$$

NB : base de référence Cabinet A propos – Rapport Cemagref - Agence de l'Eau

Courbe de tendance des indicateurs



Comment améliore-t-on la performance du réseau ?

De la recherche de fuites, à la gestion des pressions, aux travaux de réparations localisés, en passant par le renouvellement de canalisations prioritaires et l'équipement des réseaux en compteurs de sectorisation, les parties (collectivité et délégataire) ont des moyens à leur disposition.



Le Syndicat a finalisé des documents essentiels : le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) ainsi que le nouveau Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP).

Le PGSSE, plan sur 6 années dédié à la sécurité sanitaire de nos eaux, est primordial pour assurer la qualité et la sécurité de l'eau consommée.

Le SDAEP, avec une durée de 10 ans, constitue une feuille de route stratégique pour le renouvellement et la sécurisation du service public de l'eau potable. Il permettra de planifier de manière cohérente et durable les infrastructures, les équipements et les services nécessaires aux usagers, mais également d'anticiper les besoins futurs et répondre efficacement aux défis qui se présenteront.

Rendement et ILVNC

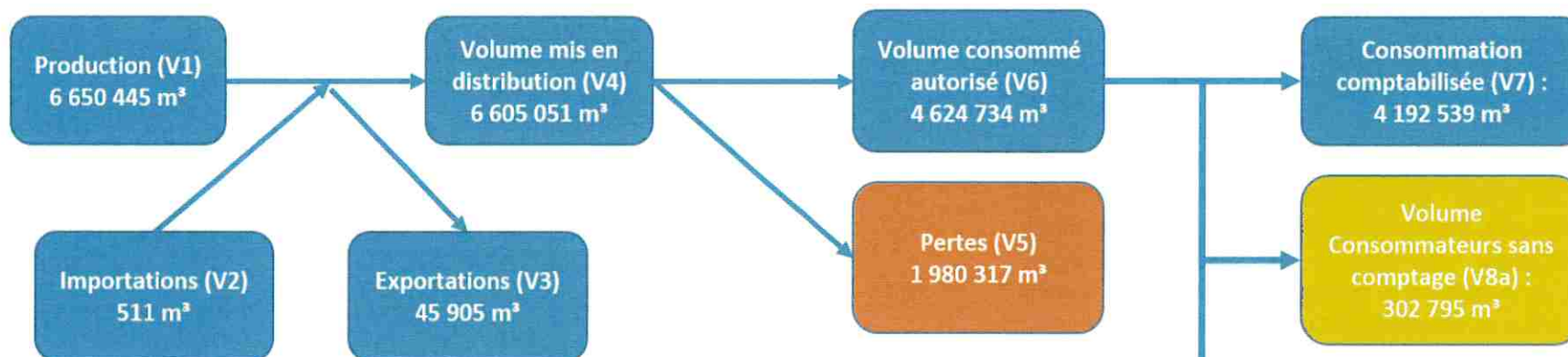
Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

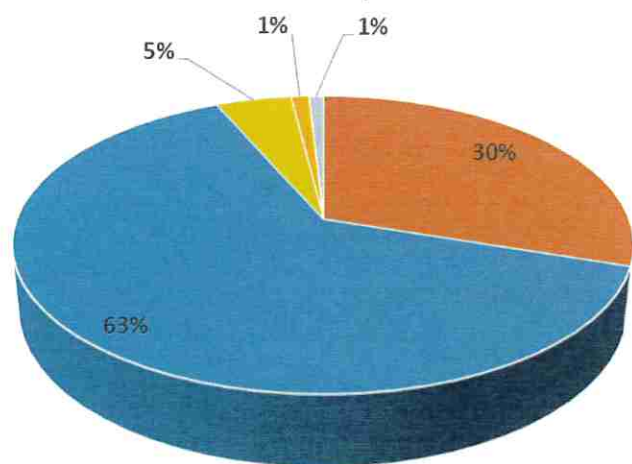
Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

LES PRINCIPAUX VOLUMES



Répartition du volume mis en distribution

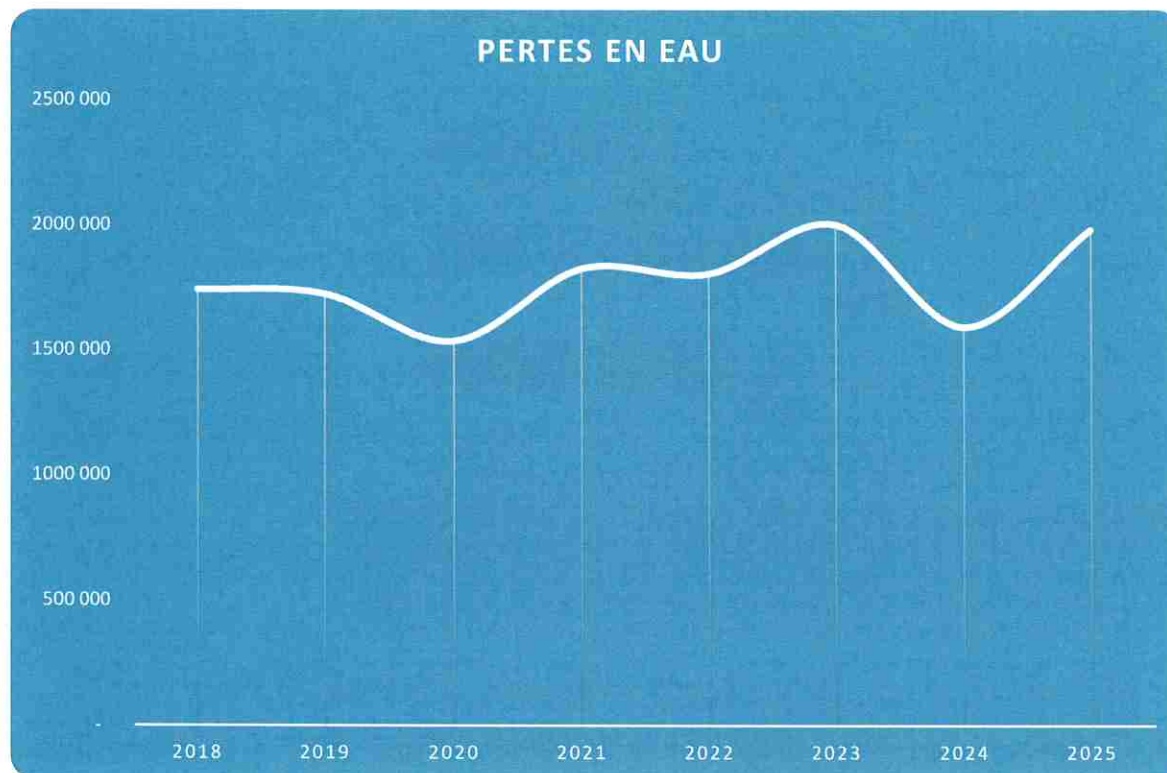


- Pertes (V5)
- Consommation comptabilisée (V7)
- Volume Consommateurs sans comptage (V8a)
- Volume consommé pour les besoins du service (V8 b)
- Purges (eaux rouges et demandes RAO)

Les volumes de pertes

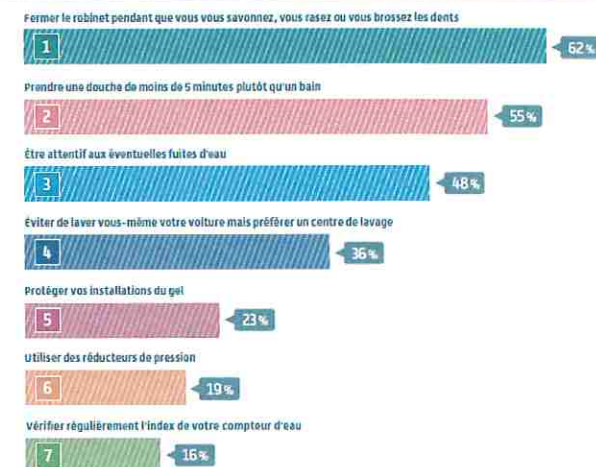
Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Evolution des Volumes de Pertes (en m³)



pourcentage de pertes
d'eau concernant le
réseau du syndicat RAO :
29,79 % en 2025
(du volume mis en distribution)

Écogestes : à peine 1 Français sur 2 se dit attentif aux fuites d'eau



Source : baromètre TNS SOFRES



75 % en Région PACA

68 %

doivent de l'eau du robinet
tous les jours

Source : baromètre TNS SOFRES



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE - AYGUES - OUVÈZE



86 %

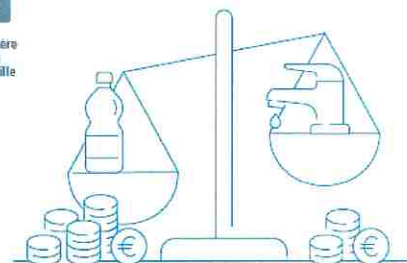
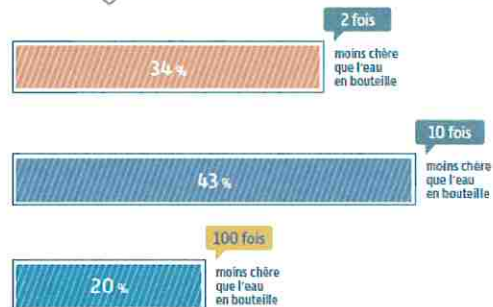
Sont attentifs
aux quantités d'eau
consommées

Source : baromètre TNS SOFRES

4. LA CONSOMMATION ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Seul 1 Français sur 5 sait que l'eau du robinet est 100 fois moins chère
que l'eau en bouteille !

« À votre avis, l'eau du robinet est-elle moins chère que l'eau en bouteille ? »



Source : baromètre TNS SOFRES

La consommation

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

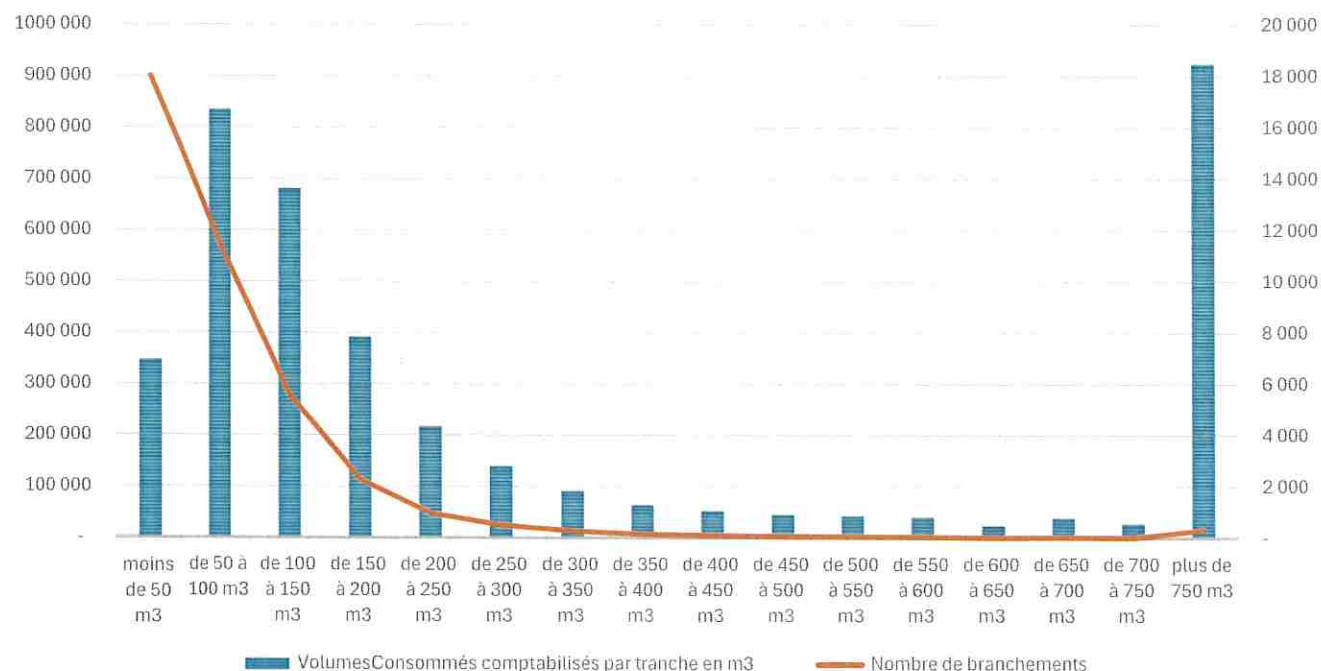
73%

Intéressés par un service permettant de suivre sa consommation d'eau aussi souvent que possible

Source : baromètre TNS SOFRES

- ✓ Nombre de branchements : 40 174
- ✓ Consommation moyenne / branchement : 99 m³
- ✓ Consommation moyenne des particuliers (< à 200 m³ annuels) : 60 m³
- ✓ 87 % des branchements consomment moins de 150 m³ / an
- ✓ 1 % des plus gros consommateurs représentant 23 % de la consommation annuelle totale

SPECTRE DE CONSOMMATION



Année	Consommation moyenne en m ³
2019	112
2020	115
2021	111
2022	106
2023	108
2024	112
2025	99

La qualité de l'eau

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

- ⇒ Eau = produit alimentaire le + contrôlé
(par les pouvoirs publics et par les opérateurs)
(de la ressource où elle est puisée jusqu'au point de distribution)

- ⇒ Taux de conformité des analyses bactériologiques 99,50 % et physico chimiques : 98,3 %
(contrôle ARS et auto-contrôle de l'exploitant) (*indicateurs de performances P101.1 et P102.1*).
- ⇒ l'eau prélevée étant de bonne qualité, elle n'est traitée que par simple désinfection par injection de chlore gazeux au moment de la mise en distribution de l'eau dans le réseau et par UV pour le captage de La Brette.

Taux de conformité
Bactériologique



Taux de conformité
Physico-chimique



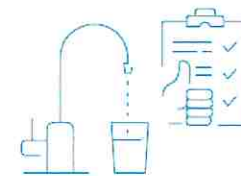
78%

Ont confiance en
l'eau du robinet

Source : baromètre TNS SOFRES

93%

savent que l'eau est soumise
à des normes et à des contrôles



81%

ont confiance dans ces traitements

Source : baromètre TNS SOFRES

La qualité

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

CONFORMITE DES ANALYSES D'EAU

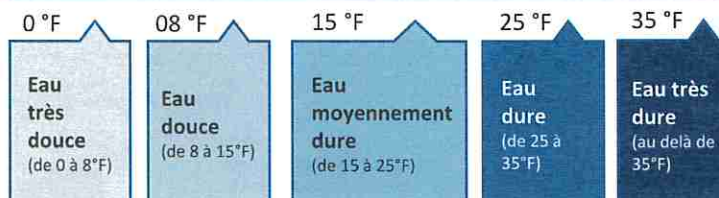
Bactériologique 99,50 %
Physico-chimique 98,30 %



La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.

DURETE DE L'EAU

25,90 °F



Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.

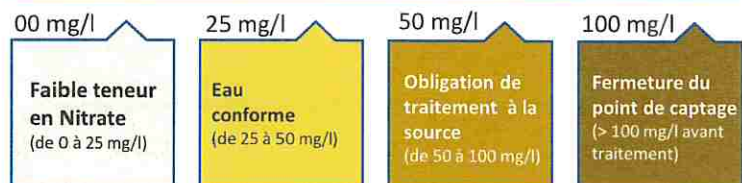
Indicateur global de qualité

A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité



6,46 mg/l

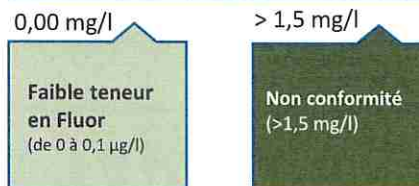
NITRATES



Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/L)



0,102 mg/FLUOR

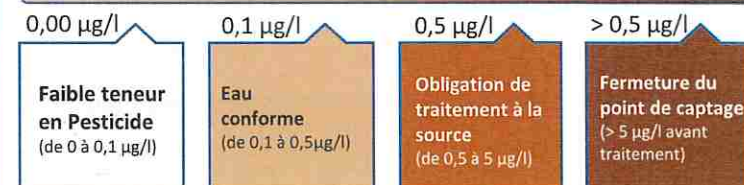


Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).



0.00 µg/l *

PESTICIDE



Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/L). * valeur maximale détectée

Les paramètres peuvent varier d'une commune à l'autre, la qualité de l'eau sur votre commune est disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé : https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map ou via le site du syndicat : www.syndicat-rao.com

Source : Bulletins Info facture 2025 de l'Agence Régionale de Santé
Valeurs présentées : Valeurs moyennes constatées sur le territoire



5. LA TARIFICATION

Raisons pour lesquelles l'eau pourrait être plus chère à l'avenir

Tout augmente, le prix du service de l'eau augmente avec le coût de la vie



La ressource se fait de plus en plus rare, l'eau va manquer



Les traitements de l'eau coûteront plus cher



Il va falloir rénover le réseau de canalisations pour avoir moins de fuites



Il va falloir développer la réutilisation des eaux usées traitées pour moins puiser dans les ressources pour moins utiliser d'eau potable



Il y aura de plus en plus de problèmes de pollution des ressources



Source : baromètre TNS SOFRES



Les composantes de la facture d'eau

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Part Fixe

Autrement intitulée abonnement, cette partie est due indépendamment du volume consommé. Elle ne doit pas représenter plus de 40 % du montant HT de la facture d'eau (globale) HT. Sur le territoire du RAO, elle est perçue par le délégataire puis reversée au syndicat pour la part qui lui revient.

Part Proportionnelle

Cette part exprimée en €/m³ est due proportionnellement au volume consommé. Sur le territoire du RAO elle est perçue par le délégataire puis reversée au syndicat (« surtaxe » qui finance les investissements).

TVA

Les services d'eau potable sont soumis à un taux de TVA de 5,5 %.

100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%



Sur la base des tarifs applicables en 2025

82%

Pensent que l'eau sera plus chère à l'avenir

Source : baromètre TNS SOFRES

Répartition de la facture 120 m³

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Part Syndicale

La part « Syndicale » est intégralement reversée par l'entreprise qui exploite le service public de l'eau à la collectivité. Son montant est principalement utilisé pour les investissements qu'elle finance, en matière de distribution d'eau.

Part Déléataire

Lorsqu'une collectivité a choisi de déléguer la gestion du service de l'eau à un opérateur, la part « délégataire » est la part qui revient à cet opérateur. Elle correspond à la rémunération que celui-ci reçoit pour faire fonctionner le service dans les conditions fixées avec la collectivité.

Redevance Organismes publics

La redevance « prélèvement » a été instituée en 2006 pour chaque m³ prélevé dans le milieu naturel. Les exploitants la répercutent sur la facture. En 2010, l'Agence a institué une nouvelle redevance « lutte contre la pollution » pour tous les usagers raccordés à l'eau.

Redevance de performance des réseaux d'eau potable

Instituée par l'Agence de l'eau en 2025, cette redevance taxe les collectivités selon la performance de leurs réseaux de distribution d'eau potable. Elle est établie selon les dispositions du code de l'environnement (Art. L.213-10-5).

100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%



Sur la base des tarifs applicables en 2025

La facture d'eau

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Reçu en préfecture

FACTURE SPECIMEN

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
***** PIOLENC	120 m ³	064971	015 mm			Conso. simulée		
Périodes		Tranches en m ³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC	
Votre facture en détail								
► Distribution de l'eau potable					241,73		255,03	
Abonnement					77,46		81,73	
Part Syndicale	Année 2025				45,00	5,50		
Part SAUR	Année 2025				32,46	5,50		
Consommation					164,27		173,30	
Part Syndicale	Année 2025		120	0,5870	70,44	5,50		
Part SAUR	Année 2025		120	0,7819	93,83	5,50		
► Organismes publics					64,80		68,37	
Consommation					64,80		68,37	
Consommation eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		120	0,4300	51,60	5,50		
Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		120	0,0100	1,20	5,50		
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2025		120	0,1000	12,00	5,50		
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,01 € / m ³ soit 0,00201 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 306,53 €		TVA 5,50 % : 16,87 € TVA sur les débits : 16,87 €		Total facture TTC : 323,40 €		

Sur la base des tarifs applicables en 2025

Exercice	2025
Abonnement - RAO	45,00 €
Consommation - RAO	0,587 €
Part syndicale	115,44 €
Abonnement - SAUR	32,46 €
Consommation - SAUR	0,7819 €
Part délégataire	126,29 €
Agence de l'eau	46,80 €
Organismes publics	64,80 €
TVA 5,5 %	16,86 €
Montant TTC 120 m ³	323,39 €
Prix moyen au m ³ facture 120 m ³	2,69 €

NB :

- Délibération 2023-33 du 14/12/2023 – Changement tarifaire de la part syndicale (abonnement au 1^{er} /01/2024)
- Les tarifs de base du délégataire sont actualisés par le biais de la formule contractuelle d'actualisation (au 1^{er} janvier)
- Les autres tarifs, notamment les frais d'accès au service, sont fixés par le règlement de service

Seul 1 Français sur 5 sait que l'eau du robinet est
100 fois moins chère que l'eau en bouteille !

Source : baromètre TNS SOFRES

Le prix moyen de l'eau dans les bassins
Rhône Méditerranée Corse est de
4,34 € TTC/m³ et de 4,69 € TTC/m³ en France
(eau potable & assainissement)
source : notice AERMC

environ 12 % de la facture d'eau
sont constitués de redevances
fiscales payées à l'agence de l'eau

La facture d'eau

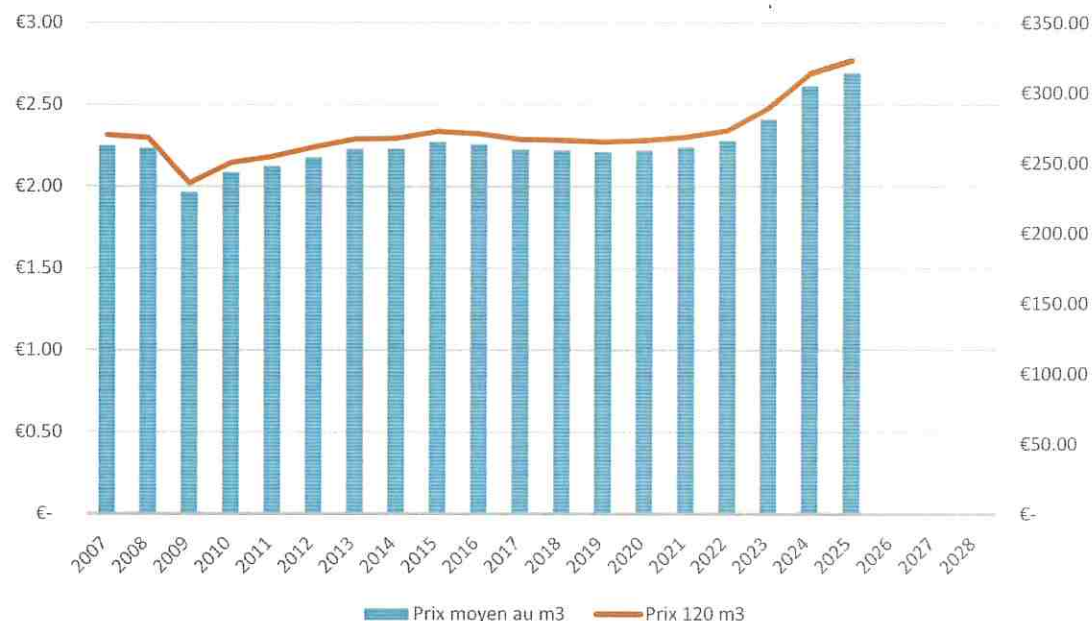
Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

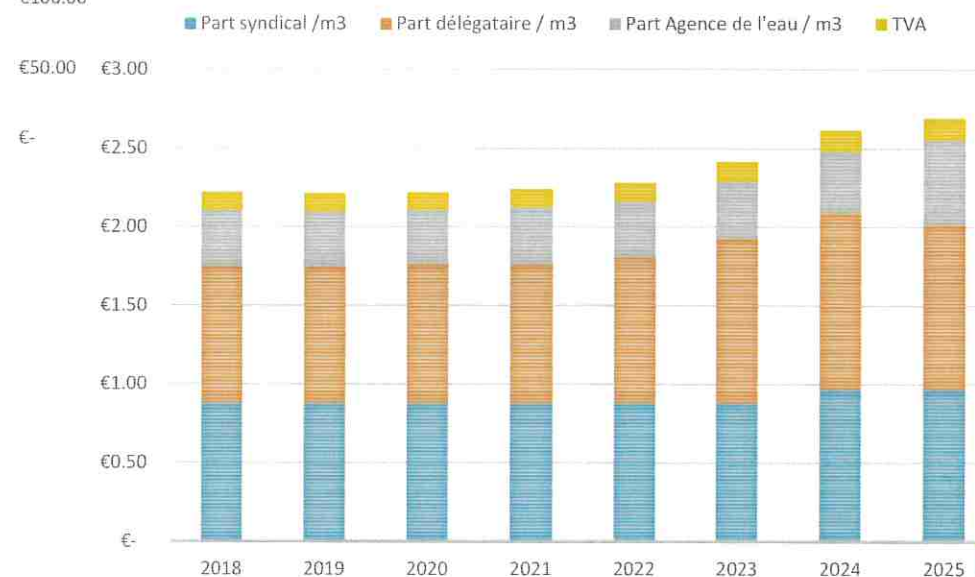
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

EVOLUTION DE LA FACTURE D'EAU POTABLE 120 M3



Montant de la surtaxe
revenant au syndicat RAO en 2025 :
4 031 950,89 €
(Source : Compte administratif 2025)

RÉPARTITION DU PRIX PAR ORGANISME



82%

Pensent que le prix du service de l'eau sera plus cher à l'avenir

79%

13%

Pensent qu'il sera au même prix qu'aujourd'hui

5%

Pensent qu'il sera moins cher qu'aujourd'hui

8%

Source : baromètre TNS SOFRES

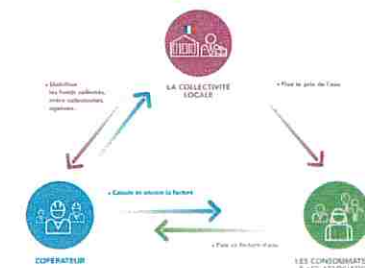


Pourquoi le prix de l'eau est-il si différent d'un service à l'autre ?

 Pour des raisons techniques et de contexte local :

- ✓ Qualité et disponibilité de la ressource,
- ✓ Traitements plus ou moins complexe,
- ✓ Nature de la zone, urbaine ou rurale et densité de l'habitat qui influent sur la longueur du réseau, les contraintes d'intervention, ainsi que sur les recettes liées à la consommation,
- ✓ Des éventuelles fluctuations saisonnières (dimensionnement des réseaux en fonction de la population permanente et touristique),
- ✓ de l'état du réseau de distribution,
- ✓ des choix d'investissements de la collectivité.

COMPRENDRE LES PRIX DES SERVICES DE L'EAU

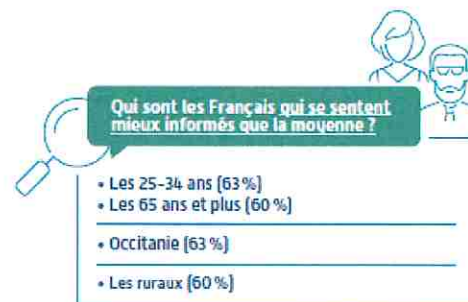




6. LES RELATIONS AVEC LES USAGERS



Source : baromètre TNS SOFRES



Les coordonnées utiles

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

✓ Coordonnées RAO

 32, Cours Maurice Trintignant
84290 STE CECILE LES VIGNES

 04.90.30.16.18

 04.90.30.58.97

@ contact@syndicat-rao.com
www.syndicat-rao.com

Accueil du public :

- du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

✓ Coordonnées SAUR

 24 bis Route de Bollène
84290 STE CECILE LES VIGNES

 04.83.06.70.03
www.saur.com

Accueils Clientèle :

➤ Ste Cécile les Vignes

du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences d'1 mois en période d'affluence
en Février & en Août de 9h à 12h

➤ Bollène – lundi & mercredi

Communauté de Communes Rhône Lez Provence
1260 Avenue Théodore Aubanel

➤ Vaison la Romaine – mardi & vendredi

Hôtel de Ville – 6 Cours Taulignan

Les indicateurs de performances liés aux usagers

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Indicateurs de Performances		2024	2025
P155.1 : Taux de réclamations *	Nb / 1000 abonnés	1,11	1,8
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (cf. Def. en annexe)	‰	1,1	1,82
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (intervention d'un agent)	%	98,61	97,85
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3,68	3,63

Indicateurs complémentaires		2024	2025
C.6 : Taux d'exécution des branchements neufs dans un délai de 15 jours	%	61,00%	63,00%
C.7bis : Traitement des demandes écrites des usagers * (mails / courriers) : Délais moyens	jours	11 / 11	5,7 / 4,3

NB : * Seules les demandes écrites envoyées à la clientèle et scannées sont comptabilisées

7. LES INVESTISSEMENTS



Les travaux – Opérations d'Equipements

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

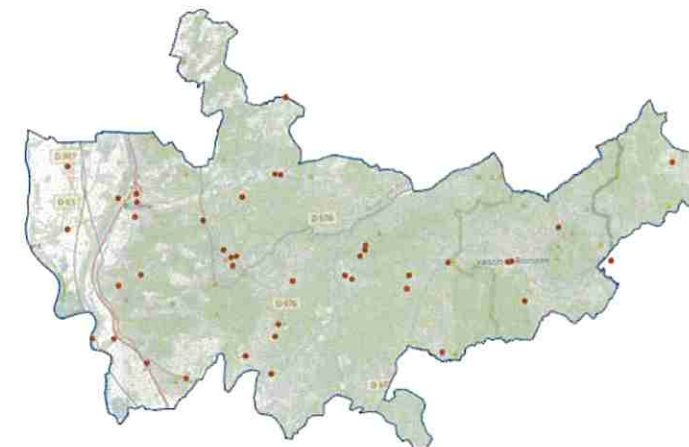
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Opérations 2025

112 - St ROMAN de MALEGARDE-22-23-CANA-RD51
 114 - BDT-RESS-MIOCENE
 115 - REHAB-STATION ISLONS
 120 - REHAB-RESS-GRAND-MOULAS
 121 - ROCHEGUDE-GENIE CIVIL-RESERVOIR
 131 - CAMARET-23-REHABILITATION FORAGE
 140 - St ROMAN.MALEGARDE-24-CANA-LA POINTE-FONT NEGRE
 141 - SEGURET-24-REHABILITATION RAMIERES
 142 - VAISON-24-CANA-QUAI PASTEUR
 143 - SABLET-24-CANA-CHEMIN DU CHATEAU
 146 - CRESTET-24-CANA-RD76
 151 - RASTEAU-24-CANA-CENTRE VILLE
 156 - BOLLENE-24-CANA-SADI CARNOT
 159 - MORNAS-24-LS-CHEMIN DU MOULAS
 160 - ROCHEGUDE-25-CANA-RD8-TF-RIALE-GRENOUILLET
 161 - RASTEAU-24-CHEMIN DU CIMETIERE
 162 - St ROMAN. MALEGARDE-24-LE ROUYERE
 163 - BOLLENE-24-RUE JOSEPH MEGE
 164 - PIOLENC-24-CANA-CHEMIN DU CADE PH2
 165 - MOLLANS-ACCES RESSOURCE DE MOLLANS
 166 - CAMARET-24-TRAVAUX D'URGENCE
 167 - CENTRE D'EXPLOITATION
 168 - ROCHEGUDE-24-CANA-CHEMIN DU CORDOLEN
 169 - BOLLENE-24-CANA-RUE DAUMIER
 170 - SERIGNAN-CREATION STATION DE REPRISE
 171 - VAISON-24-CANA-GRAND RUE PHASE 1
 172 - VAISON-25-CANA-GRAND RUE - PHASE 2 - RUE RASPAIL
 173 - RESSOURCES - CREATION DE PURGES

Opérations 2025

174 - BEAUVOISIN-25-CANA-LA BATIE
 175 - Ste CECILE-25-CANA-SECURISATION UDI CAMARET
 176 - VILLEDIEU-25-RESS-REHABILITATION HTA
 177 - SERIGNAN-25-CANA-CHEMIN DU GRES
 178 - BOUCHET-25-CANA-RUE DE L'EGLISE
 179 - St ROMAIN en VIENNOIS-25-CANA-RD71
 180 - VAISON-25-CANA-LE LAUZON
 181 - St ROMAN.MALEGARDE-24-CANA-FONT CROZE - VENTABIEN
 182 - BOLLENE-25-CANA-EAUX ROUGE-RD8
 184 - SUZE la ROUSSE-25-CANA-CHEMIN ESTAGNIER ET VERDIERE
 185 - MONDRAGON-25-CANA-RD152-LES FUMADES
 186 - SERIGNAN-25-CANA-CHEMIN MONDAINE ET CAIRANNE
 187 - CAIRANNE-25-CANA-QUARTIER SOUSVILLE
 188 - RASTEAU-25-CANA-CHEMIN DE LA GARIGUETTE
 189 - LAMOTTE du RHÔNE-25-CANA-RD986-FILTRE
 190 - SUZE la ROUSSE-25-CANA-DEVIATION DE SUZE
 191 - ROCHEGUDE-25-CANA-RUE ANCIENNE POSTE
 192 - BOUCHET-25-RUE DES FONTAINES
 193 - CAIRANNE-26-CANA-RD51-VENTABIEN
 195 - CAIRANNE-25-CANA-RUES DE LA CALADE ET DES REMPARTS
 196 - MONDRAGON-25-CANA-CH.DU VELEBOS
 198 - LAPALUD-25-CANA-RUES ST JOSEPH ET BOURGADE HAUTE
 199 - PIOLENC-25-CANA-RN7-EAUX ROUGES
 200 - LAPALUD-25-CANA-CHEM BATIE-BCHT MAIRIE
 202 - Ste CECILE-25-CANA-ZONE RAO-GENDARMERIE
 79 - ROAIX-21-RESSOURCE-MIOCENE
 86 - BOLLENE-21-CANA-PONT ROUGE
 95 - SIEGE DU SYNDICAT



**Montant total des travaux
mandatés en 2025 :
4 781 509,08 €**

A noter : Pour plus de détails sur les travaux effectués, se référer au Rapport d'Activités du Syndicat 2025.

Les subventions

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

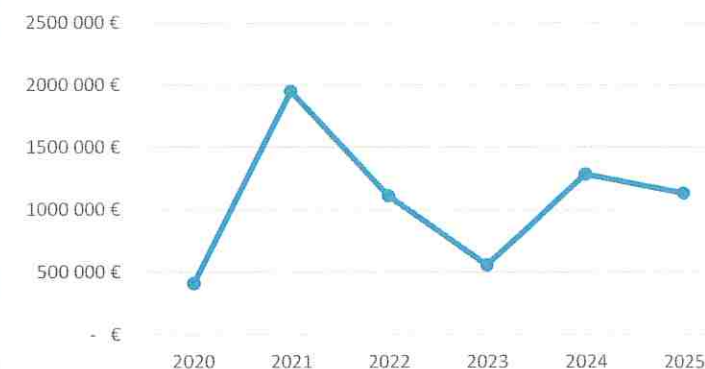
Berger Levrault



A
D
M
I
N
I
S
T
R
A
T
I
F

Objet	Réalisé
	1 128 170,98 €
AGENCE DE L' EAU RHONE MEDITERANNEE CORSE	1 071 042,00 €
SUBV-2020-0526-BOUCHET-TULETTE-PGRE AYGUES-OP54	109 317,00 €
SUBV-2023-6802-AAP-ROCHEGUDE-NOUVEAU RESERVOIR	450 000,00 €
SUBV-2023-7127-ZRR-VAISON-JAURES FERRY DE GAULLE	67 500,00 €
SUBV-2024-5720-VAISON-AVENUE PAGNOL	71 887,00 €
SUBV-2024-6134 - RASTEAU - ZRR - CENTRE VILLAGE	119 000,00 €
SUBV-2023-6390-ZRR-ST ROMAN-CENTRE VILLE	29 950,00 €
SUBV-2024-6133 - VENEJAN - ACQUISITION PARCELLES PPR - AB358 & 359	65 569,00 €
SUBV-2024-4629-ZRR-ST ROMAN - LA POINTE	157 819,00 €
DEPARTEMENT DE LA DROME	54 000,00 €
SUBV - 2023-26490-RESERVOIR ROCHEGUDE	54 000,00 €
Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE)	3 128,98 €

Subventions d'investissement



L'état de la dette

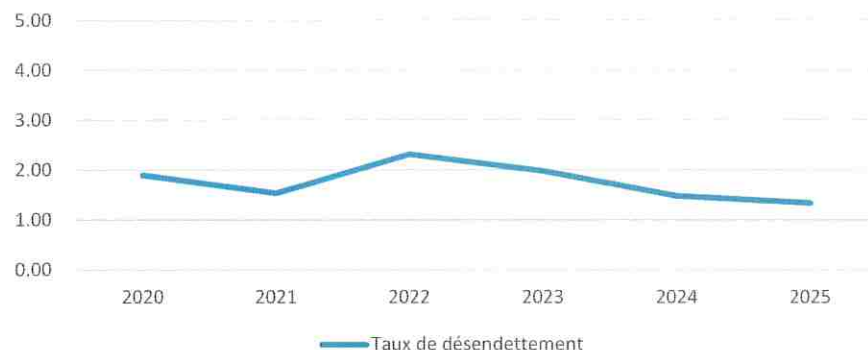
Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Evolution du taux de désendettement



Encours de la dette
du syndicat
(investissement) :
128,75 €/abonné

Dettes

	2025
Encours de la dette au 31.12.2024	5 015 204,91 €
Annuités payées en 2025	767 606,52 €
Dont : Intérêts :	133 381,62 €
Capital :	634 224,90 €
CAF Brute 2025	3 739 691,34 €

Seuils : ratio de désendettement

1	De 0 à 5 ans	Situation financière très satisfaisante
2	De 5 à 10 ans	Situation financière satisfaisante
3	De 10 ans à 15 ans	Zone d'alerte
4	Plus de 15 ans	Situation financière très contrainte

1,34

ans
C'est le taux de désendettement au 31/12/2025

Cet indicateur (dette au 31/12 rapportée à l'épargne brute) répond à la question :
En combien d'années une collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise pour cela son épargne brute ?





8. LES INDICATEURS DE PERFORMANCES



Les indicateurs de performances

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Indicateurs de Performances		2024	2025
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Valeur de 0 à 120	120	120
P104.3 : Rendement net du réseau de distribution	%	75,46	70,21
<i>Indicateur de référence Rendement dit de Grenelle</i>		67 %	66,9 %
P105.3 : Indice linéaire des pertes et des volumes non comptés	m ³ /km/jour	3,95	4,79
P106.3 : Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/jour	3,25	4,11
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (sur les 5 dernières années)	%	0,76	0,76
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
P109.0 : Montant des abandons de créances ou versement à un fonds de solidarité	€	3 756,10€	7 457,13 €
Montant des abandons de créances – Dispositif PASS'EAU RAO/SAUR	€	14 199,11 €	13 401,95 €

Les indicateurs de performances

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le 30/06/2026
ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Indicateurs complémentaires		2024	2025
IP 1 : Pourcentage de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés		5,32%	4,69%
IP 2 : Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou supprimer		0,89%	0,85%
C.1 : Indice linéaire des réparations du réseau (nb de réparations / km)		8,30%	9,60%
C.2 : Taux de mobilisations de la ressource en période de pointe journalière (%)		56%	68%
C.3 : Durée de restrictions de consommations (j/an)	en jours	6 j	0
C.4 : Durée moyenne de stockage (h)	en heures	32,71 H	32,5 H
C.5 : Durée de stockage en pointe (h)	en heures	20,84 H	20,82 H

Indicateurs descriptifs du service		2024	2025
D102.0 : Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (calcul ONEMA c'est-à-dire N+1)	en €/m ³	2,70 €	2,66 €
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (après réception des autorisations administratives)	en jour ouvré	1	1

✓ Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Nb de coupures d'eau (interruption totale de la fourniture) liées au fonctionnement du réseau d'eau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il permet de mesurer la continuité du service public.

✓ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution.

Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans différents domaines définis par arrêté (plan des réseaux, inventaire des réseaux, autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux).

✓ Rendement net du réseau de distribution

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable.

Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Calcul : $(\text{volume consommé autorisé} + \text{volume vendu en gros}) / (\text{volume produit} + \text{volume acheté en gros}) \times 100$

✓ Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.

Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison et de l'efficacité de la gestion de l'eau.

Calcul : $(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé comptabilisé}) / \text{longueur de desserte} / 365 \text{ j}$

✓ Indice linéaire de pertes en réseaux

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service.

Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Calcul : $(\text{volume mis en distribution} - \text{volume consommé autorisé}) / \text{longueur de desserte} / 365 \text{ j}$

✓ Taux moyen de renouvellement des réseaux

Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution.

✓ Pourcentage de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés

Quotient entre le nombre de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés au cours de l'exercice et le nombre total de branchements en plomb en service.

✓ Prix TTC du service au m³ (calcul ONEMA)

Il s'agit du prix au 1^{er} janvier N+1.



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE - AYGUES - OUVEZE

9. LES ANNEXES

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

BEAUVOISIN

8,9 km² de surface

141 Habitants

121 Abonnés

8 560 ml de réseau

70,74 ml de réseau/abonné

9 553 m³ consommés

78,95 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronnie en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

BÉNIVAY-OLLON

9,03 km² de surface

69 Habitants

42 Abonnés

9 006 ml de réseau

214,43 ml de réseau/abonné

4 780 m³ consommés

113,81 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronnie en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

BOLLÈNE

54,03 km² de surface

14024 Habitants

7589 Abonnés

178 861 ml de réseau

23,57 ml de réseau/abonné

952 499 m³ consommés

125,51 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

BOUCHET

11,89 km² de surface

1409 Habitants

652 Abonnés

32 892 ml de réseau

50,45 ml de réseau/abonné

48 209 m³ consommés

73,94 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO SUZE BOUCHET ROCHEGUDE

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
 Reçu en préfecture le 30/06/2026
 Publié le 30/06/2026
 ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

BUISSON

9,49 km² de surface

252 Habitants

196 Abonnés

14 228 ml de réseau

72,59 ml de réseau/abonné

16 187 m³ consommés

82,59 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUC SYND VILLEDIEU

CAIRANNE

22,51 km² de surface

1129 Habitants

600 Abonnés

39 389 ml de réseau

65,65 ml de réseau/abonné

54 663 m³ consommés

91,11 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

CAMARET-SUR-AIGUES

17,53 km² de surface

4533 Habitants

2080 Abonnés

42 425 ml de réseau

20,40 ml de réseau/abonné

155 888 m³ consommés

74,95 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

CLANSAYES

14,47 km² de surface

517 Habitants

285 Abonnés

32 091 ml de réseau

112,60 ml de réseau/abonné

42 248 m³ consommés

148,24 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO CLANSAYES VILLAGE

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

CRESTET

11,48 km² de surface

415 Habitants

287 Abonnés

16 258 ml de réseau

56,65 ml de réseau/abonné

40 657 m³ consommés

141,66 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

ENTRECHAUX

14,91 km² de surface

1177 Habitants

704 Abonnés

39 606 ml de réseau

56,26 ml de réseau/abonné

65 291 m³ consommés

92,74 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

FAUCON

8,65 km² de surface

454 Habitants

358 Abonnés

17 386 ml de réseau

48,56 ml de réseau/abonné

37 472 m³ consommés

104,67 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

LA BAUME-DE-TRANSIT

12,05 km² de surface

942 Habitants

556 Abonnés

33 270 ml de réseau

59,84 ml de réseau/abonné

59 994 m³ consommés

107,9 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO LA BAUME-SOLERIEUX

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
 Reçu en préfecture le 30/06/2026
 Publié le 30/06/2026
 ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

LAGARDE-PARÉOL

9,29 km² de surface

319 Habitants

169 Abonnés

13 924 ml de réseau

82,39 ml de réseau/abonné

22 075 m³ consommés

130,62 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

LAMOTTE-DU-RHÔNE

11,97 km² de surface

403 Habitants

127 Abonnés

15 744 ml de réseau

123,97 ml de réseau/abonné

11 039 m³ consommés

86,92 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

LAPALUD

17,37 km² de surface

3853 Habitants

1586 Abonnés

28 686 ml de réseau

18,09 ml de réseau/abonné

139 484 m³ consommés

87,95 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

MÉRINDOL-LES-OLIVIERS

9,23 km² de surface

208 Habitants

163 Abonnés

22 246 ml de réseau

136,48 ml de réseau/abonné

19 852 m³ consommés

121,79 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronnie en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

MONDRAGON

40,65 km² de surface

3 833 Habitants

1 835 Abonnés

61 999 ml de réseau

33,79 ml de réseau/abonné

188 530 m³ consommés

102,74 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

MORNAS

26,09 km² de surface

2569 Habitants

1176 Abonnés

53 513 ml de réseau

45,50 ml de réseau/abonné

186 419 m³ consommés

158,52 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Rhône Lez Provence

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

PIOLENC

24,8 km² de surface

5718 Habitants

2879 Abonnés

42 692 ml de réseau

14,83 ml de réseau/abonné

283 065 m³ consommés

98,32 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

PROPIAC

11,15 km² de surface

131 Habitants

104 Abonnés

8 976 ml de réseau

86,31 ml de réseau/abonné

9 943 m³ consommés

95,61 m³ consommés/abonné

EPCI : CC des Baronnie en Drôme
Provençale

UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID 084-200092161-20260625-2026_27-DE

PUYMÉRAS

14,6 km² de surface

585 Habitants

378 Abonnés

27 690 ml de réseau

73,25 ml de réseau/abonné

36 205 m³ consommés

95,78 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE
ENTRECHAUX

RASTEAU

18,81 km² de surface

813 Habitants

541 Abonnés

29 532 ml de réseau

54,59 ml de réseau/abonné

57 835 m³ consommés

106,9 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

ROAIX

5,83 km² de surface

626 Habitants

362 Abonnés

13 411 ml de réseau

37,05 ml de réseau/abonné

29 068 m³ consommés

80,3 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

ROCHEGUDE

18,3 km² de surface

1678 Habitants

875 Abonnés

39 724 ml de réseau

45,40 ml de réseau/abonné

90 211 m³ consommés

103,1 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO SUZE BOUCHET
ROCHEGUDE

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

SABLET

11,1 km² de surface

1 436 Habitants

877 Abonnés

26 029 ml de réseau

29,68 ml de réseau/abonné

83 130 m³ consommés

94,79 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

19,82 km² de surface

2656 Habitants

1402 Abonnés

33 381 ml de réseau

23,81 ml de réseau/abonné

87 782 m³ consommés

62,61 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SAINT-MARCELLIN-LÈS-VAISON

3,56 km² de surface

334 Habitants

194 Abonnés

7 654 ml de réseau

39,45 ml de réseau/abonné

21 994 m³ consommés

113,37 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS

9 km² de surface

868 Habitants

513 Abonnés

23 055 ml de réseau

44,94 ml de réseau/abonné

67 989 m³ consommés

132,53 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Berges
Levée

SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE

8,21 km² de surface

339 Habitants

204 Abonnés

10 805 ml de réseau

52,97 ml de réseau/abonné

16 905 m³ consommés

82,87 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SÉGURET

21,04 km² de surface

769 Habitants

523 Abonnés

37 187 ml de réseau

71,10 ml de réseau/abonné

69 350 m³ consommés

132,6 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

SÉRIGNAN-DU-COMTAT

19,82 km² de surface

2939 Habitants

1451 Abonnés

31 368 ml de réseau

21,62 ml de réseau/abonné

110 365 m³ consommés

76,06 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SOLÉRIEUX

8,55 km² de surface

328 Habitants

225 Abonnés

16 693 ml de réseau

74,19 ml de réseau/abonné

28 770 m³ consommés

127,87 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO LA BAUME-SOLÉRIEUX

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

Document
Délibéré

SUZE-LA-ROUSSE

30,6 km² de surface

2 077 Habitants

1 165 Abonnés

45 879 ml de réseau

39,38 ml de réseau/abonné

111 746 m³ consommés

95,92 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO SUZE BOUCHET
ROCHEGUDE

TRAVAILLAN

17,65 km² de surface

708 Habitants

271 Abonnés

18 273 ml de réseau

67,43 ml de réseau/abonné

20 113 m³ consommés

74,22 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

TULETTE

23,53 km² de surface

1994 Habitants

1162 Abonnés

54 114 ml de réseau

46,57 ml de réseau/abonné

119 999 m³ consommés

103,27 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Drôme Sud Provence

UDI : S RAO TULETTE

UCHAUX

18,48 km² de surface

1699 Habitants

758 Abonnés

36 608 ml de réseau

48,30 ml de réseau/abonné

110 213 m³ consommés

145,4 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence
(CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

Les fiches par Communes

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

VACQUEYRAS

8,97 km² de surface

1 179 Habitants

702 Abonnés

21 934 ml de réseau

31,25 ml de réseau/abonné

74 396 m³ consommés

105,98 m³ consommés/abonné

EPCI : CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

VAISON-LA-ROMAINE

26,99 km² de surface

6058 Habitants

4622 Abonnés

103 110 ml de réseau

22,31 ml de réseau/abonné

393 726 m³ consommés

85,19 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

VILLEDIEU

11,38 km² de surface

507 Habitants

399 Abonnés

22 804 ml de réseau

57,15 ml de réseau/abonné

48 142 m³ consommés

120,66 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Vaison Ventoux

UDI : ADDUC SYND VILLEDIEU

VIOLENS

14,79 km² de surface

1762 Habitants

820 Abonnés

29 840 ml de réseau

36,39 ml de réseau/abonné

71 483 m³ consommés

87,17 m³ consommés/abonné

EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)

UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

ÉDITION 2026

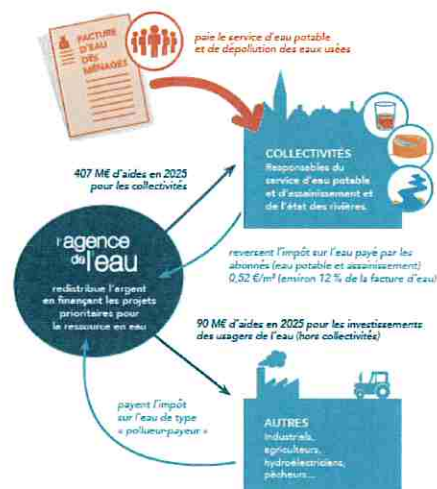
L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME SUR LA FISCALITÉ DE L'EAU

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 4,34 € TTC/m³ et de 4,69 € TTC/m³ en France*. Environ 12 % de la facture d'eau sont constituées de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique, dédié à la préservation de l'eau.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Siga 2024



SAUVONS
L'EAU!

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2025

56 % des aides attribuées en 2025 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique

Pour organiser la sobriété et économiser l'eau (tous usages)

105 M€ d'aides

Les opérations aidées ont permis d'économiser 23 Mm³ : 9,3 Mm³ pour l'eau potable, 9,8 Mm³ pour l'agriculture et 3,5 Mm³ pour l'industrie et les autres activités économiques. Cela correspond à la consommation annuelle d'une ville de 415 000 habitants. En complément, 12 Mm³ substitués pour soulager les ressources en déséquilibre quantitatif.

Pour favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité

110 M€ d'aides

108 km de rivières restaurées et 62 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

Les aides ont également permis de préserver et restaurer 1617 ha de zones humides. L'agence intervient également en faveur de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des actions permettant de restaurer les fonctions naturelles des nurseries pour un équivalent de 1340 m de linéaire.

Pour réduire les pollutions domestiques et gérer à la source les eaux pluviales

195 M€ dont 45 M€ pour les territoires ruraux en vue de rattraper leur retard structurel

22 stations d'épuration, parmi les plus importantes pour le milieu, mises aux normes.

160 ha d'imperméabilisés pour déconnecter les eaux pluviales et permettre à l'eau de s'infiltrer (40,5 M€ d'aides).

Pour réduire les pollutions d'origine industrielle

6,1 M€

615 kg de micropolluants supprimés dans les émissions industrielles.

Au total, 47 M€ d'aides attribuées aux industriels et autres activités économiques (réduction des pollutions, économies d'eau, aides en faveur des milieux...).

Pour réduire les pollutions par les pesticides et les nitrates

17,8 M€ pour soutenir le changement de pratiques permettant de réduire l'usage, l'impact et le transfert des intrants

Au total, 47 M€ d'aides attribuées à la profession agricole (réduction des pollutions, économies d'eau, mesures agro-environnementales et climatiques...).

Pour gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable

112 M€ dont 60 M€ pour les territoires ruraux en vue de rattraper leur retard structurel

4 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'action qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée.

Pour accompagner la mise en œuvre de la politique de l'eau

22 M€ pour accompagner la mise en œuvre de la politique de l'eau : animation des politiques de l'eau, études générales, suivi et surveillance des eaux, communication, sensibilisation et éducation aux enjeux de l'eau à l'environnement

Pour soutenir des actions de coopération à l'international

6,2 M€ pour permettre de développer l'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les pays en développement

La note d'information

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE

L'AGENCE DE L'EAU VOUS INFORME SUR LA FISCALITÉ DE L'EAU

2026

Pour les ménages, les redevances pour l'eau potable et l'assainissement collectif représentent environ 12 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 44 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 5,1 € par mois pour les redevances.

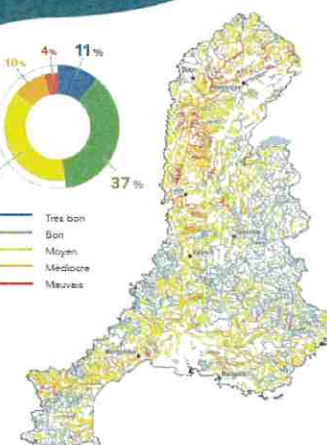


Ces recettes contribuent au financement de l'Office français de la biodiversité (OFB) (108 M€), à la mesure de la qualité des milieux aquatiques (10 M€) et à l'accompagnement des projets sous forme d'aides.



QUALITÉ DES EAUX

État écologique des cours d'eau
Données Etat des lieux 2025



La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état écologique.

L'amélioration de la qualité écologique des cours d'eau reflète une baisse très nette de la pollution d'origine domestique et industrielle. Cette amélioration est le fruit de la mise aux normes de la quasi-totalité des stations d'épuration de nos bassins, ainsi que de l'évolution de la réglementation qui interdit l'usage de certains micropolluants, notamment les plus toxiques.

Les nombreux travaux visant à rétablir la continuité des cours d'eau, à leur rendre leur naturalité, ont également permis une évolution positive de la faune et la flore peuplant ces milieux.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité des cours d'eau restent l'artificialisation de leur lit, les seuils et barrages qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques, ainsi que les prélèvements d'eau excessifs, notamment dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions.

91 % de ses rivières sont en bon état. Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'Agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 16 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 40 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,5 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lodi 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00
www.asurmc.fr - www.seuromedea.fr

@eauvostaufr
l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le 30/06/2026

ID : 084-200092161-20260625-2026_27-DE



SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

RAO, AGIR AUJOURD'HUI, C'EST PRÉSERVER DEMAIN

Reçu en Préfecture le : 13/06/2025
Affiché le :
Notifié le :
Exécuté le :